

nerie chinoise ou bien ne possèdent pas de terres, ou bien en possèdent trop peu pour subvenir à leurs besoins (58).

L'agriculture chinoise est également marquée par une forte différenciation de la forme de paiement de la rente agraire. Cette rente se paye soit en nature à un montant fixe, soit en nature par une partie de la récolte annuelle. En général, les cultures industrielles (coton, thé) payent une rente en orge ; les cultures alimentaires payent de façon prédominante une rente en nature. Cette rente est extrêmement élevée. Les sources officielles du Kuo-Min-Tang la fixent « en moyenne » à 40-60 % de la récolte, mais dans de nombreux cas les propriétaires fonciers reçoivent plus de 60 % de la récolte, comme le démontrent les chiffres suivants :

Province	Pourcentage des fermes payant sur la récolte :		
	De 50 à 60 %	De 60 à 70 %	Plus de 70 %
Hopei	6,9	16,0	9,2
Szechwan	28,9	21,7	2,4
Shantung	3,4	9,4	11,7
Suiyuan	6,3	12,5	6,3
Honan	11,0	13,6	2,2
Shansi	24,8	14,3	0,8
Fukien	19,3	9,7	2,2
Chinghai	9,1	4,5	4,5
Hunan	16,5	5,5	3,3
Kansu	4,9	4,9	2,4
etc. (59).			

Pour compléter cette image, il faudrait ajouter que le propriétaire foncier imposait en pratique le taux de rente qui lui plaisait et que ce taux était très souvent variable de récolte en récolte par suite de l'absence de tout contrat écrit. Même s'il y a un contrat écrit, il reste entre les mains du seigneur qui l'interprète comme il veut, puisque le paysan est le plus souvent illettré. Finalement, il faut indiquer que les taux de rente cités ci-dessus se rapportent exclusivement au fermage de la terre. Si le propriétaire foncier fournit également quelque instrument de travail ou de l'engrais, il exige un paiement supplémentaire (60).

Les propriétaires fonciers sont eux-mêmes fort différenciés. Dans le Nord, il habite en général au milieu de ses terres ; le capital va de la ville à la campagne ; le commerçant a tendance à se transformer en propriétaire foncier. Par contre, dans le Sud, le propriétaire habite généralement la ville. Il investit dans le commerce ou dans l'industrie la rente qu'il perçoit. Le ca-

pital va de la campagne à la ville (61). Dans les deux cas cependant la capitalisation de la rente foncière ne se fait nullement par l'industrialisation ou la mécanisation de l'agriculture, l'amélioration des terres ou l'augmentation de la productivité du travail. Elle se fait soit par le rachat des terres des paysans ruinés et leur location en petites parcelles à d'autres paysans labourant avec les mêmes méthodes archaïques, soit par l'usure, le commerce, ou par une combinaison de ces différentes opérations. C'est ce qui explique le retard considérable du développement de l'agriculture par rapport à l'accroissement de la population (62). Les économistes bourgeois ont voulu expliquer ce retard par le manque de terres cultivables, ou de la natalité excessive. En réalité, il s'agit d'un phénomène différent et bien connu auparavant déjà en Russie et aujourd'hui encore aux Indes. En raison du manque de terres, le propriétaire foncier a intérêt à maintenir la production dans les limites de la petite culture intensive, semblable à la culture jardinière, sans introduction des méthodes de production et des instruments techniques modernes. Chaque année, tout le surproduit et une partie du produit nécessaire sont enlevés à l'agriculture et s'en vont nourrir et enrichir les propriétaires, les bureaucrates et les innombrables officiers. Cette crise permanente de l'agriculture ne peut être résolue que si les propriétaires sont expropriés, une nouvelle concentration des terres rendue impossible par la nationalisation du sol, l'interdiction de la vente et de l'achat des terres, et la campagne capable de fournir à la ville un marché pour une industrie qui, à son tour, fournira à la campagne les instruments capables de relever considérablement la production agricole.

Outre cette cause fondamentale de la pauvreté du paysan chinois, d'autres maux l'accablent par surcroît, dont les principaux sont les survivances féodales, l'usure et les impôts exorbitants. Les survivances féodales sont multiples dans la Chine septentrionale et même dans certaines provinces intérieures de la Chine méridionale. Pas très loin de Shanghai, on peut voir les châteaux de boue des propriétaires fonciers entourés des misérables huttes des paysans. Le maître de chaque *sai* (unité sociale composée de plusieurs villages) est à la fois juge, commerçant, collecteur d'impôts, usurier et bourreau. Il a sa propre armée recrutée sur la base du « volonta-

(61) Agnes Smedley, « Survivances féodales dans la campagne chinoise », dans la revue de Sneevliet : *De Nieuwe Weg*, 1933, n° 2.

(62) Belden cite à ce sujet (op. cit., p. 147) les faits suivants : De 1650 à 1950 la population chinoise s'accrut de 70 à 450 millions de personnes, alors que la surface cultivée ne s'éleva que de 42 à 84 millions de ha. !

(58) « Agrarian Problems in Southern China » cité par Isaacs : « The Tragedy... », p. 29.

(59) *Ibid.* p. 608.

(60) Bowmaï : « The Chinese peasant » op. cit.